

13.02.2013 - 16:22 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: l'activation du volant anticyclique est acceptable

Zurich (ots) -

La Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) estime que la mesure prise par le Conseil fédéral pour amener une accalmie sur le marché immobilier est acceptable. L'activation du volant de fonds propres anticyclique pour les hypothèques atténuera le risque de surchauffe du marché et d'un endettement hypothécaire excessif. Etant donné que le volant ne sera activé que partiellement (de 1%, alors que le maximum est fixé à 2,5%), la SSE juge cette décision équitable.

Les banques seront donc tenues de renforcer la couverture en fonds propres de leurs créances hypothécaires dès le 30 septembre 2013. La Banque nationale avait demandé au Conseil fédéral de prendre cette mesure.

Contact:

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/44/258'82'60
Mobile: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Silvan Müggler
Chef Politique économique de la SSE
Tél.: +41/44/258'82'62
E-Mail: smueggler@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100732758> abgerufen werden.